



LES CHRONOS DE CORBAS 2020

CLM INDIVIDUEL 16^{ème} EDITION

REGLEMENT

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE 2020

DEPART/ARRIVEE : GYMNASSE JEAN FALCOT

ANGLE BD JEAN MERMOZ/

CHEMIN DES ROMANETTES

CORBAS 69960

Organisation VELO CLUB DE CORBAS

REGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Cette épreuve se déroulera **le dimanche 6 septembre 2020 à CORBAS 69960**

Les CHRONOS DE CORBAS sont organisés par le VELO CLUB DE CORBAS

Adresse club : place CHARLES JOCTEUR 69960 CORBAS

L'organisation est placée sous le contrôle de la FSGT du RHONE et les règlements appliqués seront ceux de la FSGT concernant le cyclisme sur route

Les principaux interlocuteurs sont :

JULIEN CHAVE (responsable de l'épreuve : tél 06 37 80 22 05)

ALANDRY RICHARD (président : tél 06 86 71 23 06)

Les CHRONOS DE CORBAS contre la montre individuel est une compétition ouverte réservée uniquement aux licenciés FSGT / FFC/UFOLEP/ ou autres

LES NON LICENCIES ne sont pas admis sur cette épreuve

Les licences doivent être homologuées et en règles (Photo et signature) et seront obligatoirement présentées et déposées à l'accueil pour le retrait des dossards .Elles seront récupérées en retour de ces derniers

Les CHRONOS DE CORBAS sont ouverts également aux catégories HANDISPORT titulaires d'une licence handisport et aux minimes et cadets ,ainsi qu'aux triathlètes .

L'épreuve est ouverte aux catégories d'âges suivantes dans la limite de 280 participants

MASCULINS

- Minimes 13/14 ans (nés en 2006/2007)
- Cadets 15 /16 ans (nés en 2005/2004)
- Juniors 17 /18ans (nés en 2003/2002)
- Espoirs 19 à 22 ans (nés de 1998 à 2001)
- Seniors 23 à 39 ans (nés de 1981 à 1997)
- Vétérans 40/49 ans (nés de 1971 à 1980)
- Super Vétérans 50/59 ans (nés de 1961 à 1970)
- Anciens 60 ANS ET PLUS (nés à partir de 1960)
- Super Anciens 70 ANS ET PLUS (nés à partir de 1950)

FEMININES

Moins de 40 ans nés après 1981

40 ans et plus née avant 1980

HANDISPORT

TOUT AGES

CONTROLES TECHNIQUES SPORTIFS ET SECURITE

Le port du casque à coque rigide homologué aux normes européennes est obligatoire et il doit être porté pendant toute la durée de l'épreuve

Le vélo doit être conforme aux normes en vigueur au début de l'année 2020

Le dossard doit être fixé par 6 épingles (non fournies) en bas à droite

Cette compétition se déroule sur route ouverte, en conséquence chaque concurrent est tenu de respecter strictement le code de la route, rouler impérativement à droite de la chaussée, ne pas couper les ronds-points par la gauche et obéir aux indications données par le directeur de l'épreuve, les commissaires et les signaleurs.

Des commissaires de course seront placés sur le circuit et attesteront de la régularité des opérations y compris pour les dépassements. Lorsqu'un concurrent est rejoint par un autre, il lui est interdit de profiter du sillage de celui-ci. Il devra rester au moins à 25m de celui-ci. Le concurrent qui rejoint un autre doit effectuer le dépassement exclusivement par la gauche et observer un écart latéral de 2 m.

LES VEHICULES TECHNIQUES

Les véhicules et motos suiveuses sont interdits. Seul les véhicules et motos déclarés par l'organisation et équipé d'une plaque officielle de l'épreuve sont habilités à suivre les concurrents et à leur porter assistance.

Ces véhicules et motos circuleront avec les feux de croisement allumés.

Tout concurrent suivi par un véhicule non officiel sera disqualifié

Pour les candidats handisports, l'organisateur sélectionnera des véhicules ou motos habilités pour les encadrer.

LE CIRCUIT

Le parcours sera fléché

Parcours de 6 km à effectuer en deux boucles (soit 12km au total) sur des routes en bon état sans grande difficulté et bien sécurisé (voir plan)

Le parcours des jeunes minimes et cadets seront également de 6km en deux boucles (soit 12km) sur le même circuit

Le départ et l'arrivée auront lieu au même endroit (avenue JEAN MERMOZ près du gymnase JEAN FALCOT)

Lors du passage du 1^{er} et 2^{ème} tour auprès de la ligne d'arrivée, le concurrent devra respecter le couloir qui lui est destiné. Une matérialisation par panneaux sera effectuée

Le non-respect de cette condition entraîne la mise hors course du coureur.

Par respect au travail fait par les commissaires et les chronométrateurs qui se trouvent sur la ligne d'arrivée, aucun résultat même partiel ne sera donné sur la ligne d'arrivée

Les résultats seront affichés près de la buvette .

DEROULEMENT DES EPREUVES

A partir de 10h45, accueil des participants pour le retrait des dossards au gymnase JEAN FALCOT à CORBAS

HORAIRES :Premier départ à 12H puis toutes les minutes, dernier départ à 15H

Les horaires de départs des concurrents seront disponibles sur le site du club dans la semaine précédant la course

Les créneaux horaires de 12H à 12H20 sont réservés aux minimes / cadets

Les créneaux de 12H21 à 12H30 sont réservés aux handisports

PROCEDURE DE DEPART

Chaque concurrent devra se présenter au sas de départ au moins 10 minutes avant le départ pour que les contrôles techniques soient effectués

Les départs seront donnés obligatoirement par le chronométrateur. Un commissaire tiendra et lâchera le concurrent sans le pousser sur une rampe inclinée.

Tout concurrent en retard par rapport à l'heure prévue verra son temps décompté à partir de cette dernière. Aucun autre départ ne sera donné au concurrent sauf cas exceptionnel jugé par les commissaires.

ENGAGEMENTS

**NOUVEAUTE 2020 :L'engagement individuel et le règlement se fera
directement sur le site internet du club** (via CB sécurisée)

Il suffit à chacun de suivre la procédure d'inscription sur le bulletin d'inscription disponible sur notre site www.veloclubcorbas.com

Le cout de l'engagement est de :

- 6 € pour les cadets et minimes

- 8 € pour les licenciés FSGT.

-9€ pour les licenciés FFC et HANDISPORT

-12€ pour les autres licenciés. (UFOLEP / TRI)

L'engagement sur place fonction des mesures sanitaires n'est pas possible

L'engagement groupé de plusieurs concurrents d'un meme club pourra se faire également en amont de la compétition par mail directement à alandry.richard@gmail.com. Il devra être précisé pour chaque coureur :

le nom/le prénom /l'âge /le type de licence/ le Numéro de licence / la catégorie /l'heure de départ souhaité .

Le règlement par chèque de bancaire est à adresser à

VELO CLUB DE CORBAS

PLACE CHARLES JOCTEUR

CORBAS 69960

Avant le 3 SEPTEMBRE 2020

Les chèques des engagements seront libellés à l'ordre du VELO CLUB DE CORBAS

**L'organisateur informe les participants de leur intérêt à souscrire un contrat
d'assurance couvrant les dommages corporels**

REGLEMENT PARTICULIER POUR LES CATEGORIES MINIMES ET CADETS

Respect obligatoire du développement en fonction de la catégorie .Chaque concurrent devra faire contrôler son braquet au podium de départ .Tout manquement à cette règle implique l'exclusion définitive du coureur.

Concernant le matériel :les roues profilées, roues lenticulaires, roues à bâtons sont interdites. Les prolongateurs et casques intégraux sont interdits

TENUES DES PARTICIPANTS

Pour participer le concurrent doit se présenter au départ avec la tenue de son club (maillot et cuissard) les combinaisons manches courtes ou manches longues aux couleur du club sont autorisées .

ATTENTION : les tenues publicitaires des équipes professionnelle sont formellement interdites sous peine de disqualification

RECOMPENSES

Pour l'épreuve les **CHRONOS DE CORBAS** le club organisateur décernera une récompense aux trois premiers du classement scratch et aux premiers de chaque catégorie. (Pas de cumul de récompenses)

Les catégories concernées sont :

- Minimes filles
- Minimes garçons
- Cadettes
- Cadets
- Juniors
- Séniors
- Vétérans
- S/Vétérans
- Anciens
- Super anciens
- Féminines

La tenue cycliste est obligatoire pour recevoir ces récompenses.

La remise des récompenses se fera aux alentours de 16h30 /17H près de la buvette ou dans le gymnase fonction des conditions climatiques .

Tous les résultats figureront sur le site du club :

<http://www.veloclubcorbas.com>